



ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

Révision du plu engagée par délibération du 2 décembre 2014

Projet arrêté par délibération du Conseil Municipal du 16 décembre 2015



+

OAP - PASTEUR

A- OBJECTIFS :

- Engager la rénovation urbaine du quartier par une action globale sur l'habitat dégradé
- Permettre l'accueil d'activités économiques et maintenir une présence commerciale dans le quartier
- Repenser le maillage viaire et requalifier les espaces publics pour faciliter les déplacements de tous
- Lutter contre les nuisances, notamment sonores



B- PRINCIPES D'AMENAGEMENT

I- RÉALISER DE NOUVELLES OPÉRATIONS MIXTES

- Permettre la création de nouveaux logements et répondre aux besoins en équipements qui pourront être générés par l'arrivée de nouveaux habitants
- Accueillir des activités économiques notamment tertiaires et créer une façade économique sur le flanc est du quartier, le long de la voie ferrée
- Requalifier et revitaliser les linéaires commerciaux existants
- Accueillir un immeuble signal à la programmation mixte à la pointe de la rue Wurtz

II- REQUALIFIER LES ESPACES PUBLICS ET PAYSAGERS

- Elargir les voiries structurantes et notamment la rue Wurtz
- Sécuriser et qualifier les franchissements piétons situés au niveau des liaisons interquartiers
- Intégrer des aménagements paysagers dans le cadre des futures opérations

III- SE PRÉMUNIR DES NUISANCES SONORES

- Implanter les nouveaux bâtiments de façon à créer des façades urbaines
 - L'isolation phonique des bâtiments le long des voies ferrées sera primordiale
 - Concevoir des façades qualitatives, notamment pour les bâtiments visibles depuis les voies ferrées afin de marquer qualitativement l'entrée de ville que constitue la gare de Juvisy

C- LÉGENDE DU SCHÉMA D'ORIENTATIONS

-  Habitat collectif
-  Activités économiques
-  Linéaires commerciaux
-  Principe d'élargissement des voies (nouvel alignement ou retrait)
-  Franchissements (passages sous-voies)
-  Immeuble signal

OAP - FRANCHISSEMENTS INTERQUARTIERS

A- OBJECTIFS :

- Limiter les coupures urbaines en favorisant les liaisons interquartiers
- Faciliter les modes actifs par l'aménagement de cheminements doux sur l'ensemble de la ville

B- PRINCIPES D'AMENAGEMENT

I- RÉAMÉNER LES AXES STRUCTURANTS

- Elargir les voiries principales, notamment au sein des quartiers Pasteur (rue Wurtz) et Seine (rues Argeliès, de Draveil et de l'Avenir) afin de faciliter les déplacements depuis et vers ces secteurs
- Créer des percées visuelles depuis la RN7 vers le coteau et les quartiers pavillonnaires attenants.

II- REQUALIFIER LES FRANCHISSEMENTS INTERQUARTIERS

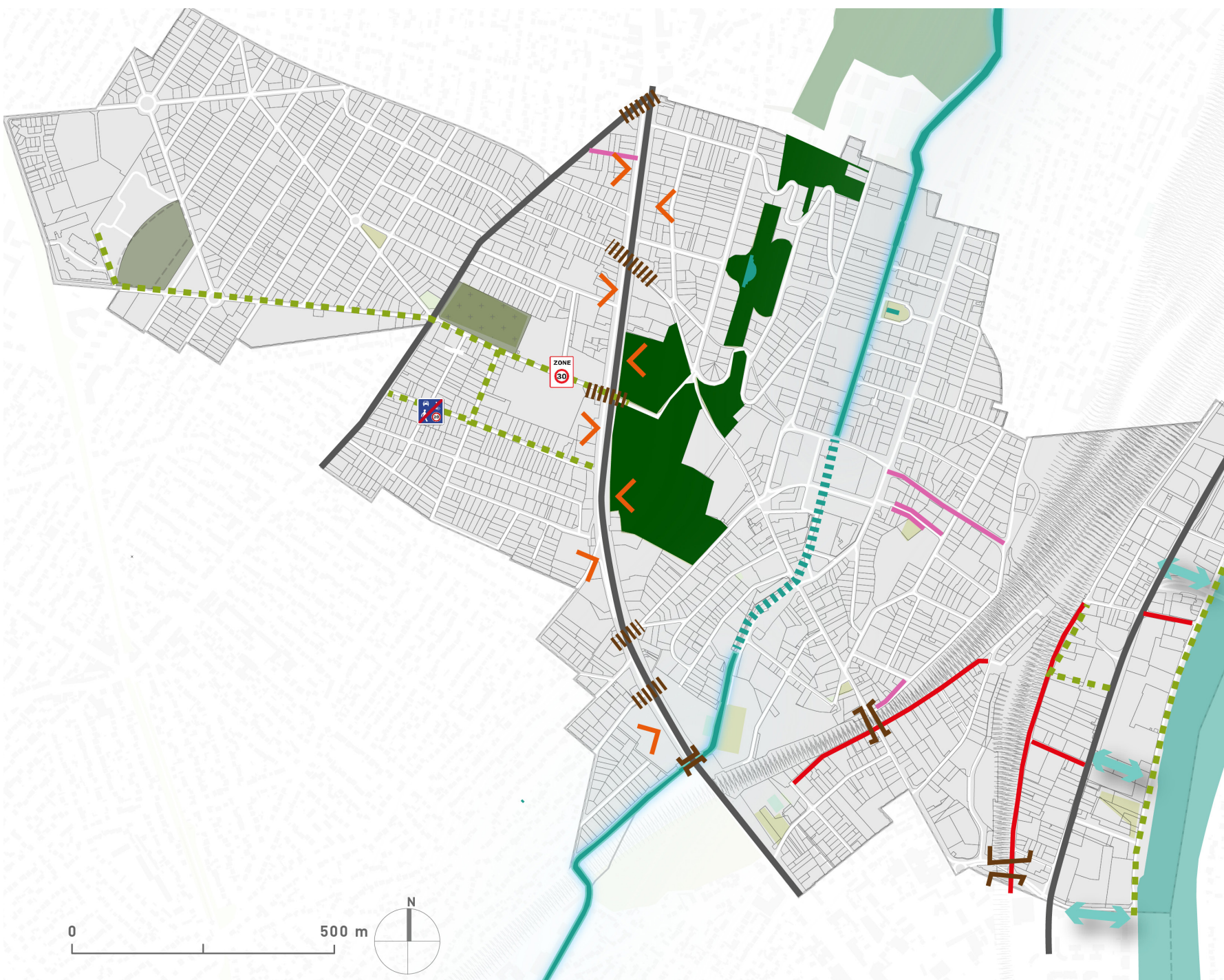
- Sécuriser et qualifier les franchissements piétons situés au niveau des liaisons interquartiers (RN7 et voies ferrées)
- Réaménager les passages sous voie rue Châtillon et rue Pasteur en faveur des piétons

III- FAVORISER LES LIAISONS DOUCES

- Renforcer les cheminements piétons et cycles sur le quartier du Plateau afin de faciliter les déplacements vers le reste de la ville
 - Zone 30 sur la rue Petit
 - Zones de rencontre allée du Plateau/ rue des Gaulois

C- LÉGENDE DU SCHÉMA D'ORIENTATIONS

- Principe d'élargissement de voiries
- Retrait
- - - Cheminements doux
- II Franchissements interquartiers
- > Principe de percées visuelles



OAP - TRAME VERTE ET BLEUE

A- OBJECTIFS :

- Renforcer la trame verte
- Révéler la trame bleue



B- PRINCIPES D'AMENAGEMENT

I- RENFORCER LA PRÉSENCE DES ESPACES NATURELS ET PAYSAGERS DANS LA VILLE

- Préserver les parcs et jardins publics structurant l'espace public et conforter leur accessibilité et leur lisibilité
- Accompagner le projet de réouverture de l'Orge
- Préserver et développer les plantations le long des axes structurants
- Préserver les vues

II- LIMITER L'IMPERMÉABILISATION DES SOLS

- Maintenir les surfaces de pleine terre
- Végétaliser et planter les pieds de facades
- Maintenir les surfaces occupées par des jardins privés

III- PRÉSERVER LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES DU TERRITOIRE

- Promouvoir une gestion écologique de l'eau
- Assurer la compatibilité des constructions avec la préservation des milieux et leurs connectivités
 - Favoriser la plantation de haies d'essences locales
 - Assurer les continuités écologiques de la petite faune à travers la réalisation de clôtures adaptées présentant un maillage approprié de la petite faune

C- LÉGENDE DU SCHÉMA D'ORIENTATIONS

-  Continuités écologiques à préserver
-  Cheminements doux existants et à créer
-  Allées plantées à conforter
-  Vues à préserver
-  Parcs et jardins publics
-  Berges à renaturer